

GARGES

N° 242 / Vendredi 12 février 2016
Journal d'information locale et municipale

L'HEBDO



CONCOURS D'AFFICHES POUR LE CARNAVAL

*Un concours d'affiches a été organisé pour créer l'affiche du Carnaval « En avril ça défile ! ».
Un vrai succès puisque 92 affiches nous ont été envoyées.*

Des super-héros en action

Nous avons rencontré Marie BONA, professeur d'arts plastique du collège Henri Matisse, à l'initiative du projet. « Au début j'avais pensé organiser un concours d'affiches dans mes 3 classes de 4ème. Finalement je suis passée par le service Education de la Mairie et la Direction des Evénements de la Mémoire et de l'Animation Urbaine (DEMAU) pour l'étendre à tous les établissements éducatifs ».

Avec un thème – les super-héros – les enfants avaient carte blanche pour imaginer leur affiche. Peintures, collages, paillettes, feutres et même certaines en 3D, ils ont tous été créatifs et très inspirés.

Le vote

« Je souhaitais offrir aux élèves un rayonnement plus large que la salle d'arts plastiques », explique Mme BONA. C'est chose faite puisque les 92 affiches reçues ont été exposées au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Le vote était ouvert au public entre le 1er et le 5 février.

Au total, 5 voix sont réparties pour le vote : 1 pour le public, 1 pour Mme LALLIAUD, Adjointe au Maire, 1 voix pour la Directrice de la Communication de la Ville, 1 voix pour les Conseillers Municipaux Jeunes de la commission « CMJ te parle » et enfin 1 voix pour Virginie LOISEL, professeur d'arts plastiques à la Maison des arts.

L'affiche qui a remporté le plus grand nombre de voix sera choisie pour représenter le carnaval 2016.



LE MOT

Ahmed-Latif GLAM

Conseiller municipal délégué à l'Enfance, au Scolaire

« Avec cette initiative, les Gargeois, quel que soit leur âge, ont la parole. Ces belles affiches laissent place à la créativité et marqueront une partie de l'Histoire de notre Ville. »

+ d'infos

DEMAU - ☎ 01 34 53 31 41

VOS RENDEZ-VOUS

CONCOURS : VOTEZ GARGES !

Garges participe au concours de la meilleure carte de vœux des territoires, catégorie 40 000 à 100 000 habitants.

Votez pour la carte de vœux de la ville de Garges et parlez-en autour de vous ! Les votes sont ouverts **jusqu'au dimanche 14 février**.



Scannez
ce code

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

30

Garges dans le top des Villes françaises et 8^e Ville d'Île-de-France les plus actives sur Twitter

LE RAPPORT DE LA CRC* :

Transparence et vérités

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Ile-de-France a rendu public, le 1er février 2016, un rapport sur la gestion de la commune de Garges pour les années 2009 et suivantes. Le contrôle a porté sur la situation financière de la commune, la gestion du personnel, les associations subventionnées et sur la réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et des Services à la Population au sein du centre commercial.*

Comme un ménage...

Comme toute institution publique, la ville de Garges fait l'objet de manière régulière de contrôles de gestion de la part de la Chambre Régionale des Comptes. Ces contrôles aboutissent à des remarques et à des recommandations auxquelles la municipalité doit répondre en indiquant notamment la manière dont elle envisage leur mise en place. A Garges, ceci a été fait avant que ne soit établi le rapport définitif de la CRC.

Comme un ménage dont les ressources sont les salaires, celles de la Ville sont notamment les impôts des concitoyens. Comme un ménage qui peut percevoir certaines aides sociales en fonction de sa situation, une ville peut bénéficier de dotations spécifiques.

Comme un ménage qui peut emprunter auprès d'une banque, une ville peut faire de même.

Comme un ménage, cela permet de dégager un autofinancement afin de pouvoir investir. Comme un ménage qui ne pourrait pas rembourser et serait placé en plan de surendettement par la Banque de France, une ville peut être mise sous tutelle par l'Etat. Ce qui n'est pas le cas de Garges.

Les constats de la CRC à Garges

1. Sur la situation financière de la Ville :

En 2004, la dette était de 1562 € par habitant, en 2009 elle descendait à 1024€.

Aujourd'hui, la dette par habitant est de 881€. Le ratio de désendettement de la ville de Garges est de 6,5 ans alors que les villes de la même strate ont un ratio de 7,5 ans et une dette par habitant qui atteint 1300€.

Si ces montants ont progressé sur les années 2012-2014, cette augmentation s'explique par l'ouverture de nouveaux équipements : la MSP, la construction de deux écoles, d'une crèche, de l'Espace Associatif des Doucettes,

le centre social de Dame Blanche Nord. Ces nouveaux équipements sont le symbole de l'amélioration significative de la qualité de service public mise en œuvre dans de nombreux domaines.

2. Sur la gestion du personnel :

La Ville mène depuis 2014 de nombreux chantiers sur les ressources humaines (régime indemnitaire, temps de travail...) qui sont autant de progrès relevés dans le rapport de la CRC. Sur le plan interne, ce mandat s'inscrit dans l'objectif central de la qualité de vie au travail, pour lutter contre les risques psycho-sociaux, l'absentéisme et permettre l'épanouissement de chaque employé en faveur de la qualité du service public rendu.

3. Sur les Associations subventionnées :

La Ville réaffirme ici son soutien le plus entier aux associations intervenant sur le territoire, vecteur essentiel de lien social et d'animation de la vie locale. Ce soutien se traduit de multiples manières (subventions, mises à disposition de salles, bus, matériels, appuis divers par le biais du centre de ressources...).

4. Sur la création de la MSP et les Services à la Population :

La Ville prend acte des remarques faites par la Chambre concernant le différentiel entre le montant prévisionnel et le coût final des travaux menés, aléas malheureusement courants en matière de travaux publics, a fortiori sur des bâtiments existants construits dans les années soixante. La Chambre observe que la Ville a fléchi les subventions accordées principalement sur la Maison de Santé, ceci afin de lui permettre de pratiquer un loyer comparable aux autres maisons de santé sur le territoire francilien.

Confrontée à la désertification médicale et à

un risque de désaffection vis-à-vis du centre commercial de l'Hôtel de Ville, la Commune assume pleinement le travail réalisé pour y implanter la MSP ainsi que ses Services à la Population. Comme le souligne le rapport, le succès de la MSP, tant en termes de remplissage des locaux par les praticiens, que de fréquentation de la population, valide aujourd'hui cette démarche.

La CRC n'a ainsi fait aucune remarque concernant les marchés publics.

Le rapport note qu'il a fait l'objet d'un débat transparent et public lors du dernier Conseil Municipal. Un rapport de suivi des observations sera publié d'ici un an et permettra à chacun, en toute transparence, de mesurer les efforts permanents faits par la Ville en faveur d'une gestion de qualité, d'un service public efficace, et une totale harmonie avec la législation.

+ d'infos

L'intégralité du rapport est accessible depuis www.villedegarges.fr ou sur www.ccomptes.fr

LES PHOTOS DE LA SEMAINE



1. COUAC conte en marionnettes, 2 février
2. Crêpes Party en famille à la Ludothèque, 3 février
3. Club des PPP avec intervention de M. Lefèvre, 4 février
4. Concert de Christophe Willem, 5 février
5. Prix du bénévolat, 6 février



L'ESSENTIEL

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

La Ville s'est engagée dans la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).
L'élaboration du nouveau RLP se fait en concertation avec les professionnels de la publicité et de l'enseigne,
les personnes publiques associées (Etat, département...), le monde économique et les habitants.*

Pourquoi une évolution ?

Compte tenu des évolutions de la Ville et de la réglementation, apportées par la loi portant Engagement National pour l'Environnement, dite loi « Grenelle II », la Ville s'est engagée, le 24 juin dernier, dans la révision de son RLP qui datait de 1987. Le 27 janvier 2016, le Conseil Municipal a débattu sur les grandes orientations de la future réglementation en matière de publicité, de pré-enseignes et d'enseignes, prenant appui sur le diagnostic de l'affichage publicitaire réalisé.

Les orientations

Le futur règlement local de publicité devra concilier la maîtrise du cadre de vie avec les besoins de communication des acteurs économiques. Les orientations débattues reposent sur :

- l'introduction harmonieuse des publicités et des pré-enseignes dans l'environnement urbain,
- le cadrage plus fort des enseignes,
- la réglementation des techniques d'affichages nouvelles, dont fait partie par exemple l'affichage numérique.

Ce débat d'orientation est identique à la procédure de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le projet doit être arrêté par le Conseil Municipal, en avril 2016, puis fera l'objet d'une enquête publique. Il est possible de venir consulter le dossier présent en Mairie au service de l'Urbanisme et de porter des commentaires sur le registre associé.

** L'installation des publicités, des pré-enseignes et des enseignes est réglementée par le Code de l'Environnement. Le Règlement Local de Publicité est le document qui vise à permettre la liberté de l'affichage tout en assurant la protection du cadre de vie et des paysages.*

+ d'infos

Réunion publique de présentation le 16 février à 19h au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Nous vous attendons nombreux !

Retrouvez l'ensemble des reportages photos et vidéos sur www.villedegarges.fr à la rubrique garges.tv



GARGES
L'HEBDO

SORTIR À GARGES



CINÉMA JACQUES BREL

1 place de l'Hôtel de Ville / ☎ 01 34 53 32 26

Ce week-end et début de semaine

Carol (VO)

De Todd Haynes, avec Cate Blanchett, Rooney Mara, Kyle Chandler. Drame, 1h58. **Mercredi 10** à 20h, **vendredi 12** à 17h, **samedi 13** à 20h, **mardi 16** à 17h.

Les Chevaliers blancs

De Joachim Lafosse, avec Vincent Lindon, Louise Bourgoin, Valérie Donzelli. Drame, 1h52. **Mercredi 10** à 17h, **vendredi 12** à 20h, **samedi 13** à 17h, **dimanche 14** à 17h, **mardi 16** à 20h.

Dofus – Livre 1 : Julith

De Anthony Roux, Jean-Jacques Denis, avec Sauvane Delanoe, Emmanuel Gradi, Laetitia Lefebvre. Animation, 1h47. **Mercredi 10** à 14h, **samedi 13** à 14h, **dimanche 14** à 14h.

Du mercredi 17 au mardi 23 février

Encore heureux

De Benoît Graffin, avec Sandrine Kiberlain, Edouard Baer. Comédie, 1h30. **Mercredi 17** à 17h & 20h, **vendredi 19** à 17h, **samedi 20** à 20h, **dimanche 14** à 17h, **mardi 23** à 17h.

The danish girl (VO)

De Tom Hooper, avec Eddie Redmayne, Amber Heard. Drame, 2h. **Vendredi 19** à 20h, **Samedi 20** à 17h, **Mardi 23** à 20h.

La boîte à malice

De Koji Yamamura. Animation, 40 minutes. Dès 3 ans. **Dimanche 21** à 16h30.

Le garçon et la bête

De Mamoru Hosoda. Animation, 2h. Dès 10 ans. **Samedi 20** à 14h, **dimanche 21** à 14h, **mardi 23** à 14h.

Le criquet

De Zdenek Milner. Animation, 40 minutes. Dès 3 ans. **Mercredi 17** à 14h.

Tarifs cinéma 2016

Séances régulières	Séances 3D
Plein tarif 5,50 €	Plein tarif 6,50 €
Tarif réduit 4 €	Tarif réduit 5 €
Tarif - de 12 ans 3 €	Tarif - de 12 ans 4 €



ESPACE LINO VENTURA

Avenue du Général de Gaulle / ☎ 01 34 53 31 00
espacelinoventura@villedegarges.com

Hakanai – Complet Danse et numérique A partir de 9 ans

Mercredi 17 février, à 19h
Dans le cadre d'Escale Danse en Val-d'Oise

Durée : 40 minutes — Tarif B : 13€/8€/5€



Richard II – Théâtre classique

Vendredi 19 février, à 20h30

Durée : 40 minutes

Tarif B : 13€/8€/5€



EXPOSITIONS

Co-Pilote de Guillaume Ponsin

Du vendredi 5 février au 13 avril

Rencontre avec l'artiste le 13 février à 16h

Peintures, aquarelles et sculptures / Espace Lino Ventura
Entrée libre dès 4 ans

ASSOCIATIONS

Jeux du club 3^e âge

Tous les lundis de 14h à 17h

Résidence Carnajac

Repas crêpes du FRPA

Vendredi 12 février à partir de 14h30

Résidence Carnajac

SPORT

Roller Hockey Match Elite

Garges / Paris 13 — **Samedi 13 février**, à 20h

Gymnase Allende Neruda

DANS VOTRE QUARTIER

Soirée « I love Chocolat »

Samedi 13 février à partir de 20h30

Patinoire intercommunale de Garges-lès-Gonesse

Associations et clubs sportifs
Transmettez-nous votre agenda pour diffusion
à communication@villedegarges.com

A voir et à écouter

Régulièrement au cours de l'année, les élèves de la Maison des Arts proposent des représentations de projets sur lesquels ils travaillent. Pièces de théâtre, chants, danse, percussions, violon ou encore piano, tous les jeunes talents gargeois invitent le public à suivre leurs progrès et à applaudir leurs réussites. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Prochain rendez-vous : jeudi 18 février à 18h30 au cinéma Jacques Brel, les élèves de la classe de chorale du professeur Rémy HERMITANT présenteront une audition.

+ d'infos

Maison des Arts - 01 34 53 31 11

GARGES S'EMBELLIT



► Amélioration du réseau de gaz

Dans le cadre du renouvellement de ses canalisations et de ses branchements au gaz, GRDF inter viendra sur l'avenue de Stalingrad à partir du 22 février 2016, entre l'avenue du Général de Gaulle et le chemin de la Justice.

Une voie sera réservée à cet effet, la circulation des véhicules restant possible tout au long de la durée des travaux.

L'intervention de GRDF prendra fin au 30 juin 2016.

+ d'infos

Direction des Services Techniques - 01 34 53 32 47

Un souci de voirie, tags, éclairage public ?

Appellez LA FOURMI
01 34 53 34 53

WWW.VILLEDEGARGES.FR

C'EST À VOUS



Message pour la Saint-Valentin

Déclarez votre amour en grand format pour la Saint-Valentin !

Envoyez-nous votre message à :

communication@villedegarges.com ou par message Facebook.

Le 14 février, nous publierons vos petits mots sur les panneaux lumineux de la Ville.

Une recette ? Un dessin ? Un poème ?

Cette rubrique est pour vous. Transmettez-nous vos créations (en lien avec Garges) à communication@villedegarges.com

N° UTILES

POLICE NATIONALE 24/24H

Un seul numéro d'appel : ☎ 17

POLICE MUNICIPALE ☎ 0 800 095 140*

*n° vert - appel gratuit depuis un poste fixe - Place Henri Barbusse

Horaires d'ouverture :

En semaine de 7h à 22h30, le week-end de 7h à 15h

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie de garde du dimanche

☎ 32 37 (0,34€/TTC / min),
sur l'application mobile MonPharmacien
ou sur le site internet monpharmacien-idf.fr

TAXIS

Borne gare de
Garges Sarcelles

☎ 01 39 86 44 01



Votre hebdo édité par la commune est déposé par un distributeur dans vos boîtes aux lettres chaque vendredi sauf grandes vacances scolaires et sortie d'un Garges Le Mag. Si vous ne le recevez pas régulièrement, contactez le 01 34 53 32 00.



WWW.VILLEDEGARGES.FR



Directeur de la publication : Maurice Lefèvre / Rédaction et photos : Direction de la Communication et des Relations Publiques de Garges-lès-Gonesse, DR / Hôtel de Ville, BP 2 95141, Garges-lès-Gonesse cedex, ☎ 01 34 53 32 00
email : communication@villedegarges.com / Conception/Réalisation : CPP / Ⓢ : Article accessible sur www.villedegarges.fr aux personnes malvoyantes / IMPRIM'VERT* Imprimé sur du papier recyclé - non PEFC / ISSN 1627-5594

